

Les estampes du Musée Jenisch auront leur salle

Vevey

Des fondations ont exigé un espace dédié aux 35 000 gravures du Cabinet cantonal, hébergé par l'institution locale

Karim Di Matteo

L'estampe s'apprête à reprendre le cœur du Musée Jenisch de Vevey. Au sens propre aussi d'ailleurs, puisque la salle «cœur», qui s'ouvre en haut de la belle volée de marches menant au premier étage de l'établissement culturel de la Ville d'images, deviendra le 16 novembre prochain le nouvel écrin des 35 000 œuvres du Cabinet cantonal des estampes, abrité par le musée depuis 1989. Le futur «Pavillon de l'estampe» répondra ainsi à une demande ferme des fondations privées qui ont confié leurs collections au cabinet et qui considèrent leurs biens trop peu valorisés à ce jour.

Les travaux d'aménagement de la nouvelle salle seront réalisés aux frais de Vevey, si son Conseil communal le veut bien (175 000 fr.), décision qui sera probablement prise lors de sa séance du 18 mai. Le nouvel espace proposera trois fois plus de surface que l'actuelle pièce. Trois expositions par an y sont prévues. «Une convention a été signée dans ce sens en décembre entre les partenaires: les fondations, Vevey et le Canton, se réjouit Laurence Schmidlin, conservatrice du Cabinet cantonal des estampes et directrice adjointe du Musée Jenisch. Le but est de parvenir à mettre en place des outils plus efficaces pour mieux mettre en lumière nos collections.» Le Canton augmentera sa subvention de 80 000 francs, soit 220 000 francs au total.

Le Cabinet cantonal des estampes réunit les collections de la Ville de Vevey, du Canton et de quatre collections privées: la Fondation William Cuendet-Atelier de Saint-Prex, le Fonds des estampes du Professeur Pierre Decker, l'Association du Musée Alexis Forel et la Fondation Pierre Aubert. Un patrimoine



Julie Enckell Julliard, directrice du Musée Jenisch (à dr.) et Laurence Schmidlin, conservatrice du Cabinet cantonal des estampes, dans la salle «cœur». FLORIAN CELLA

«L'estampe était devenue le parent pauvre du musée. Nous sommes contents que tout soit rentré dans l'ordre»

Florian Rodari Représentant de la Fondation William Cuendet-Atelier de Saint-Prex

En chiffres

35 000

Le nombre d'œuvres hébergées par le Cabinet cantonal des estampes, dans les murs du Musée Jenisch.

6 Le nombre de collections majeures d'estampes, soit celles de la Ville, du Canton et de quatre fondations privées.

220 000

Soit la subvention du Canton, en hausse de 80 000 francs dans la nouvelle convention

majeur au niveau national. «Le Cabinet cantonal fait partie de l'ADN du Musée et en fait la force, lui donne une dimension supplémentaire, confirme Julie Enckell Julliard, directrice du Musée Jenisch. Dans une ville de la taille de Vevey, c'est une chance immense de disposer d'un musée de cette réputation.»

«Noyées dans le musée»

Ce qui apparaît comme une évidence méritait néanmoins une clarification, ont jugé plusieurs fondations mécontentes de la place accordée à l'estampe depuis quelques années au Musée. La convention de décembre répond à une demande récurrente qui n'a pas trouvé l'écho espéré, même après la rénovation entre 2010 et 2012. «Disons que nous avons lutté pour réapparaître, nos œuvres étaient quelque peu noyées dans le musée, explique Florian Rodari, représentant de la Fondation William Cuendet-Atelier de Saint-Prex, ancien directeur du Musée de l'Elysée dans lequel il créa, en 1979 déjà, un premier Cabinet cantonal de l'estampe. Nous sommes contents que les choses soient rentrées dans l'ordre.» De par son parcours et son lien étroit avec le musée, le résident de La Tour-de-Peilz aura un statut par-

ticulier et mettra sur pied une exposition par an.

Florian Rodari confirme aussi le courrier par lequel les fondations auraient menacé de se trouver un nouveau lieu faute d'être entendues: «A un certain moment, nous avons considéré que nous avions assez tergiversé. L'estampe était devenue le parent pauvre du musée. Cela dit, nous aurions eu l'inquiétude de trouver un lieu aussi adapté que le Musée Jenisch et nous avions à cœur de maintenir une tradition de presque trente ans.» Et qu'en est-il de la rumeur selon laquelle les fondations auraient été tentées de monter dans le train du futur Musée cantonal des beaux-arts de Lausanne? «Non, ça n'a jamais été envisagé et nous n'avons reçu aucune proposition dans ce sens.»

Du côté du Canton de Vaud, on se réjouit des nouvelles règles du jeu: «La nouvelle convention est un très bel exemple de partenariat entre Vevey et le Canton, lance Nicole Minder, cheffe des affaires culturelles vaudoises et elle-même ancienne directrice du Cabinet cantonal des estampes. Pour la Ville, c'est un vrai atout au niveau suisse d'héberger des collections d'une telle richesse et si magnifiquement complémentaires.»